

INFO-PARENTS



Bonjour chers parents,

Les membres du personnel de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie sont très heureux de vous souhaiter une très bonne rentrée scolaire 2018-2019. Voici quelques informations importantes concernant les routines de l'école. Nous vous faisons également parvenir un Guide des parents concernant les renseignements généraux de nos écoles. Vous pourrez vous y référer au courant de l'année en cas de besoin. Nous avons très hâte de vous revoir!

Dates à retenir :

- 29 août : Rentrée scolaire
 30 août : Pique-nique de la rentrée à partir de 16 h 30 à Du Ruisseau suivi de l'Assemblée générale du Conseil d'établissement à 18 h au local de musique / anglais.
 3 septembre : Congé pour les élèves (Fête du Travail)
 10 septembre : Photo scolaire Ste-Marie
 14 septembre : Photo scolaire Du Ruisseau
 15 septembre : Événement de la rentrée au Stade Honco
 21 septembre : Journée pédagogique, les élèves ne viennent pas à l'école
 29 septembre : Portes ouvertes des écoles Guillaume-Couture et Champagnat de 9 h à 12h

Si vous avez besoin du service de garde lors des journées pédagogiques, veuillez faire l'inscription de votre enfant en appelant au 418 838-8560 poste 62440 à Du Ruisseau 418 838-8565 poste 62940 à Ste-Marie.

Horaire de la première rencontre parents / enseignants

Du Ruisseau

| | |
|--|---|
| Rencontre parents / enseignants 3e, 4e, 5e et 6e année | 6 septembre 2018 3e et 4e année : à 18 h 30 5e et 6e année : à 19 h 15 |
|--|---|

Ste-Marie

| | |
|--|---|
| Rencontre parents / enseignants 2°, 2°/3°, 3°, 4°, 5° et 6° année | 5 septembre 2018 3° et 4° année : à 18 h 30 5° et 6° année : à 19 h 15 2° et 2°/3° année : à 20 h |
|--|---|

Pique-nique de la rentrée

Le jeudi 30 août, c'est un rendez-vous à 16 h 30 dans la cour de récréation de l'école Du Ruisseau ! Apportez votre repas et venez célébrer la rentrée scolaire avec nous. En cas de pluie, l'activité aura lieu au gymnase de l'école.

Stationnement et signalisation à

Du Ruisseau

La sécurité de nos élèves nous tient à cœur, c'est pourquoi nous vous rappelons les règles suivantes :

- L'entrée devant l'école est un sens unique de l'ouest vers l'est.
- Il est strictement interdit de stationner devant l'école, SVP utilisez le stationnement du côté ouest et ce même pour une courte période. (*Il s'agit du côté du service de garde*)
- Il est strictement interdit de se stationner dans le stationnement du personnel (à côté de l'entrée du personnel ainsi qu'en face de la cour du préscolaire).
- Vous pouvez également déposer votre enfant sur la rue St-Joseph, côté EST de l'école. Il sera important de l'accompagner pour traverser la route et le diriger vers la cour de récréation.
- Lors des journées d'intempéries, le matin et au retour du diner, les élèves doivent entrer par la porte principale. Un surveillant les attendra à partir de 12 h 37. Les élèves NE doivent PAS arriver avant 12 h 37. Il est important d'en aviser vos enfants.
- *** Pour des raisons de surveillance efficaces et de sécurité, il n'est pas permis aux parents de se retrouver sur la cour d'école pendant les heures scolaires et du service de garde. Merci de votre précieuse collaboration.

Ste-Marie

- Le stationnement du côté de l'école est interdit. Il est seulement permis de l'autre côté de la rue Létourneau
- Lorsque les feux de l'autobus sont allumés, vous devez vous arrêter. Soyons vigilants!
- Un rappel de circuler à basse vitesse sur la rue Létourneau.
- *** Pour des raisons de surveillance efficaces et de sécurité, il n'est pas permis aux parents de se retrouver sur la cour d'école pendant les heures scolaires et du service de garde. Merci de votre précieuse collaboration.

Horaire de l'école

Du Ruisseau :

Préscolaire : avant-midi 8h10 à 11h30 après-midi : 12h52 à 14h14

Primaire : avant-midi de 8h10 à 11h30 après-midi : 12h52 à 15h12

*** L'heure d'arrivée des autobus à l'école est à 7 h 55, il n'y a aucune surveillance avant l'heure d'arrivée ni après le départ des autobus à la fin des classes. Pour la sécurité de votre enfant, nous demandons de respecter les heures d'arrivée et de départ.

Ste-Marie

Préscolaire : avant-midi 8 h 20 à 11 h 40 après-midi : 13 h à 14 h 22

Primaire : avant-midi de 8 h 20 à 11 h 40 après-midi : 13 h à 15 h 20

*** L'heure d'arrivée des autobus à l'école est à 8 h 05. Il n'y a aucune surveillance avant l'heure d'arrivée ni après le départ des autobus à la fin des classes. Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de respecter les heures d'arrivée et de départ.

Secrétariat

Du Ruisseau

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 7 h 45 à 11 h 15. *Comme l'an passé, l'horaire reste le même, le secrétariat ne sera pas ouvert en après-midi à l'exception du mercredi de 12h 45 à 15 h 15.* Nous vous demandons de vous présenter à l'école avec un rendez-vous et afin d'assurer la sécurité de nos élèves, nous vous demandons de toujours vous présenter au secrétariat afin d'obtenir l'autorisation de circuler dans l'école. Étant donné l'absence de secrétariat en après-midi, en cas d'urgence, **seulement**, les appels seront transférés à la secrétaire de l'école Sainte-Marie et elle fera un suivi dans les plus brefs délais à la responsable de l'école. Merci de votre précieuse collaboration.

Secrétariat Ste-Marie

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 7 h 45 à 11 h 45 et 12 h 45 à 15 h 45. Pour assurer la sécurité de nos élèves, nous vous demandons de toujours vous présenter au secrétariat afin d'obtenir l'autorisation de circuler dans l'école.

Les absences et départ de votre enfant

Il est important de nous signaler l'**absence** de votre enfant le matin, ainsi que la raison et la durée de son absence. Vous devez laisser un message sur la boîte vocale du secrétariat même si vous avez avisé l'enseignante de votre enfant. Si votre enfant fréquente le service de garde, il faut aussi aviser le service de garde de son absence.

***Si vous devez changer la routine de départ de votre enfant, il est important d'appeler le secrétariat. Lorsque vous venez chercher votre enfant à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat. La cour d'école est réservée aux élèves qui prennent l'autobus, qui se rendent au service de garde ou qui sont marcheurs.

Merci de collaborer avec nous pour assurer la sécurité de votre enfant !

Service de garde

Horaire du service de garde :

Du Ruisseau

6 h 50 à 8 h 15, 11 h 20 à 12 h 52, 15 h 02 à 17 h 50 au primaire

6 h 50 à 8 h 15, 11 h 30 à 12 h 52, 14 h 04 à 17 h 50 au préscolaire

Ste-Marie

7 h à 8 h 20, 11 h 30 à 13 h, 15 h 10 à 18 h au primaire

7 h à 8 h 20, 11 h 30 à 13 h, 14 h 20 à 18 h au préscolaire

***Il est important de bien respecter la signalisation routière lorsque vous déposez et/ou venez chercher votre enfant. Ne pas stationner la voiture devant l'école, il faut utiliser le stationnement situé près du service de garde et cela en tout temps ou dans la rue du côté direction ouest (opposé à celui de l'école car le stationnement dans la rue du même côté de l'école est interdit). Ce sont des raisons de sécurité qui nous amènent à ces mesures puisque les enfants circulent à cet endroit et que les risques sont grands de plus, avec la noirceur en fin de journée, les enfants sont souvent bien peu visibles. Merci de votre précieuse collaboration.

Poste d'accueil au service de garde :

L'accueil du soir au service de garde, se fait à l'**entrée principale de l'école** et non à celle de l'entrée du service de garde. Notez bien que le matin l'accueil reste à l'entrée du service de garde. Il est très important, pour des raisons de sécurité, de se présenter en tout temps à l'éducatrice en place. Il est strictement interdit d'aller chercher votre enfant dans la cour d'école ou au local.

Cour d'école

La cour d'école est réservée aux élèves de l'école entre **7 h et 18 h**. Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde pourront s'amuser sur la cour dès 18 h. Ceci permet aux éducatrices d'assurer un encadrement sécuritaire aux utilisateurs du service de garde.

Objets personnels

Les objets personnels tels les iPods, jeux électroniques, planches à roulettes, patins à roues alignées, cellulaires, etc. ne sont pas autorisés à l'école. La sécurité ainsi que le risque de perte, de vol ou de bris sont les principales raisons de cette interdiction.

Collations

Une collation, c'est pour donner de l'énergie pour poursuivre la journée. Il est donc important de choisir des collations santé (légumes, fromage, fruits). Les «nouilles ramen», bonbons, chips, chocolat... sont des collations interdites.

Préscolaire 4 ans à Du Ruisseau

Nous offrons encore cette année le programme passe-partout qui débutera en octobre. Il y aura une rencontre en septembre, l'information viendra sous peu.

Étapes

Voici les dates pour la remise des bulletins pour l'année 2018-2019

| | |
|------------------------|--|
| Première communication | 11 octobre |
| 1 ^{re} étape | 15 novembre rencontres en soirée et le 16 novembre dans la journée |
| 2 ^e étape | 14 mars |
| 3 ^e étape | 20 juin |

Sites internet de l'école et de la commission scolaire

Je vous invite à aller visiter régulièrement les sites internet de l'école et de la commission scolaire. Ils sont une mine importante d'informations. Une manière facile de retrouver leur trace est de les intégrer à vos favoris.

www.csdn.qc.ca.

www.duruisseau.csdn.qc.ca (site de l'école)

www.stemarie.csdn.qc.ca (site de l'école)

BÉNÉVOLES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Les élèves de l'école ont besoin d'aide pour que la bibliothèque leur soit accessible. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles avec ou sans expérience.

En vous engageant, vous aiderez les jeunes à profiter d'un lieu d'apprentissage extraordinaire.

En leur nom, nous vous remercions à l'avance.

✂-----Découper et retourner à l'école le plus tôt possible -----

Nom du parent: _____ Ancien bénévole
Nouveau bénévole

Nom de l'enfant: _____ Tél.: _____ Classe de :

Veillez indiquer le nombre de demi-journées ou journées dont vous disposez pour la bibliothèque de l'école:

_____ demi-journée(s) _____ journée(s)

N.B.: Cochez toutes vos disponibilités (même si vous ne faites qu'une demi-journée), afin de faciliter la répartition des bénévoles sur une semaine.

| | | |
|-----------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>LUNDI</i> | <i>A.M.</i> <input type="checkbox"/> | <i>P.M.</i> <input type="checkbox"/> |
| <i>MARDI</i> | <i>A.M.</i> <input type="checkbox"/> | <i>P.M.</i> <input type="checkbox"/> |
| <i>MERCREDI</i> | <i>A.M.</i> <input type="checkbox"/> | <i>P.M.</i> <input type="checkbox"/> |
| <i>JEUDI</i> | <i>A.M.</i> <input type="checkbox"/> | <i>P.M.</i> <input type="checkbox"/> |
| <i>VENDREDI</i> | <i>A.M.</i> <input type="checkbox"/> | <i>P.M.</i> <input type="checkbox"/> |

ASSURANCE ACCIDENTS

Information aux parents

La commission scolaire des Navigateurs désire vous informer **qu'elle ne détient aucune assurance-accident** contre les accidents entraînant des dommages corporels ou matériels pour ses élèves jeunes ou adultes, ou encore leurs parents sur les propriétés de la CSDN. Par contre, la commission scolaire possède une police d'assurance de responsabilité civile couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité de la commission scolaire qui pourraient être causés par ses biens, ses activités ou par son personnel (découlant d'une faute de la commission scolaire). En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves, parents ou visiteurs ne sont pas couverts par cette police.

Il est donc très important que chaque famille prenne elle-même une assurance si elle veut que ses enfants soient couverts en raison d'un accident (transport ambulancier, réparation de dents, location de béquilles, traitements en physiothérapie, etc.).

Au début de chaque année, des compagnies d'assurances offrent leur produit dans des dépliants qu'elles distribuent dans les établissements de la commission scolaire. Nous invitons donc les parents ou les élèves adultes à prendre connaissance de ces publicités et à souscrire de telles assurances.

Les Services des ressources matérielles
Commission scolaire des Navigateurs

Bonne rentrée scolaire à vous chers parents!

Merci beaucoup de votre habituelle collaboration!
L'équipe de l'école Du Ruisseau et de l'école Ste-Marie

Pascale Pellerin
Direction